

SIMULATEUR ASSURANCE VIE

PRISE EN MAIN

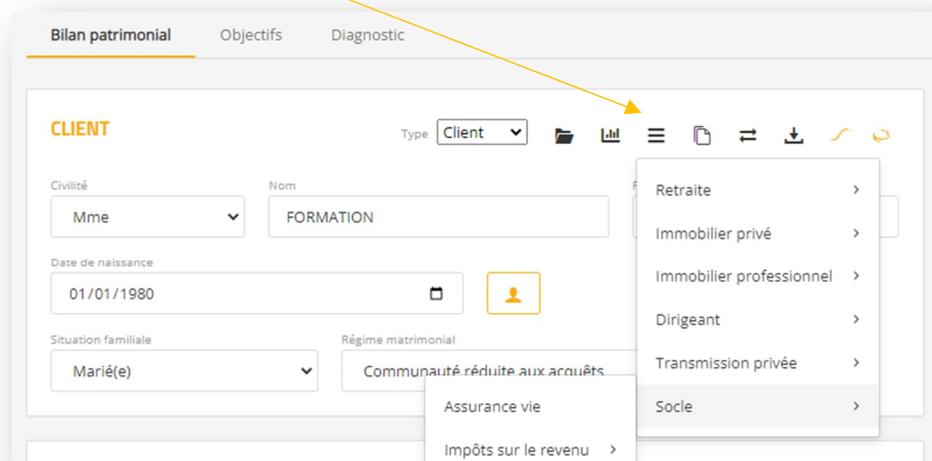
Type de document	Guide
Application	HAUMEAL
Simulateur	Assurance vie
Destinataire	Utilisateur
Date de dernière mise à jour du document	07/09/2022

Astuce : pensez à utiliser la recherche par mot clé pour trouver votre réponse !

DEMARRER UNE SIMULATION

A PARTIR DE LA FICHE CLIENT

Cliquez sur le pictogramme  , cliquez sur « Socle », puis choisissez le simulateur « Assurance vie ». Cela permet de récupérer automatiquement les informations utiles pour la simulation et vous évite de re-saisir les données dans l'interface du simulateur.



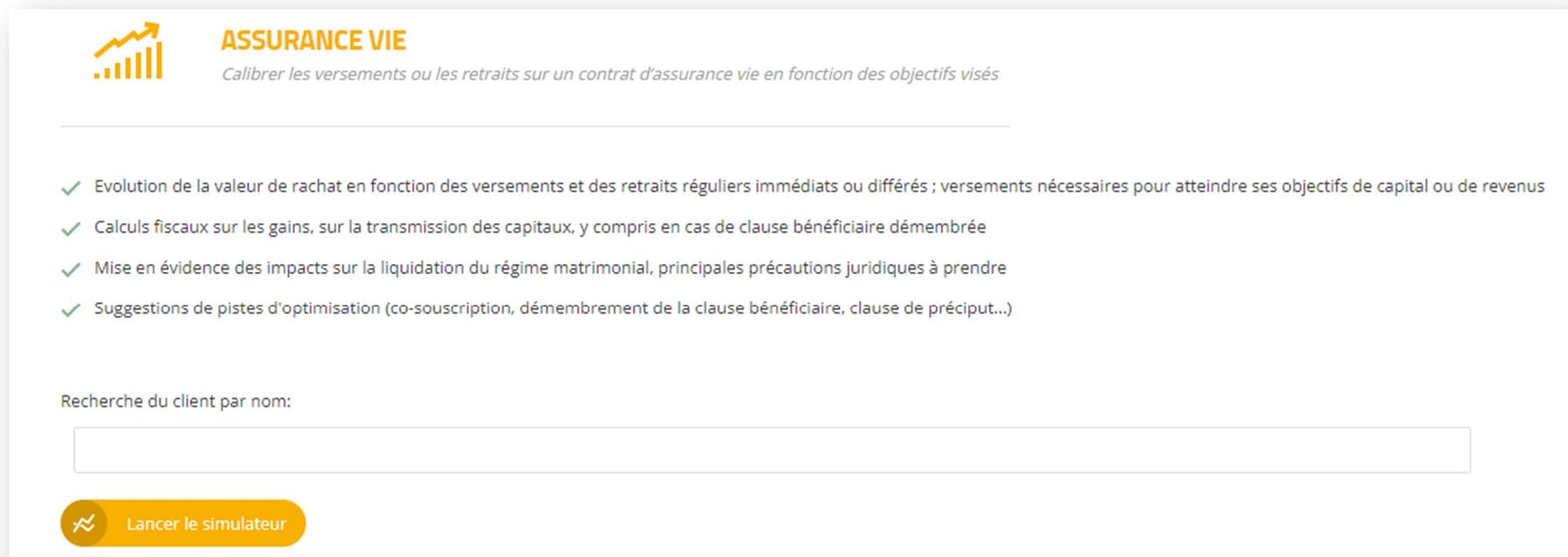


Les données de la fiche client utiles dans la simulation « assurance vie » et reprises dans le simulateur sont les suivantes :

- Date de naissance
- Situation familiale
- Régime matrimonial
- Eléments de la situation fiscale (nombre de parts du foyer fiscal, revenus imposables soumis au barème, etc...)

A PARTIR DU MENU VERTICAL DE GAUCHE

Choisissez le module « Socle » dans « Mes Outils », puis « Assurance vie ». Vous atteignez la page d'accueil du simulateur. Puis recherchez le client pour lequel vous souhaitez faire une simulation.



The screenshot shows the 'ASSURANCE VIE' simulator interface. It features a header with a bar chart icon and the title 'ASSURANCE VIE' in orange. Below the title is a subtitle: 'Calibrer les versements ou les retraits sur un contrat d'assurance vie en fonction des objectifs visés'. A list of four features is displayed, each preceded by a green checkmark. At the bottom, there is a search field labeled 'Recherche du client par nom:' and an orange button with a play icon and the text 'Lancer le simulateur'.

ASSURANCE VIE
Calibrer les versements ou les retraits sur un contrat d'assurance vie en fonction des objectifs visés

- ✓ Evolution de la valeur de rachat en fonction des versements et des retraits réguliers immédiats ou différés ; versements nécessaires pour atteindre ses objectifs de capital ou de revenus
- ✓ Calculs fiscaux sur les gains, sur la transmission des capitaux, y compris en cas de clause bénéficiaire démembrée
- ✓ Mise en évidence des impacts sur la liquidation du régime matrimonial, principales précautions juridiques à prendre
- ✓ Suggestions de pistes d'optimisation (co-souscription, démembrement de la clause bénéficiaire, clause de préciput...)

Recherche du client par nom:

 Lancer le simulateur

A PARTIR DE LA LISTE DES CLIENTS

Placez vous sur le client pour lequel vous souhaitez lancer la simulation et cliquez sur le pictogramme



Client	Date de naissance	Limitation/Opposition	Dossiers	Autres actions
ALPHA Beta	01/01/1968	Aucune		
B. Michel	13/09/1950	Aucune		<ul style="list-style-type: none"> Retraite > Immobilier privé > Immobilier professionnel > Dirigeant > Transmission privée > Socle >
BUREAU Anne	01/01/1980	Aucune		
DEMONSTRATION Julie	01/01/1980	Aucune		
DEMOS Pierre	15/01/1968	Aucune		Assurance vie Impôts sur le revenu >

D'une manière générale, dès lors que le simulateur est lancé en sélectionnant un client, un passage de contexte est réalisé, permettant la reprise des informations saisies dans la fiche client, dans le simulateur.

Sachez que vous pouvez aussi réaliser une simulation « flash », sans sélectionner un client de rattachement. La sauvegarde de la simulation ne sera alors pas possible.

SAUVEGARDER UNE SIMULATION

Il convient de cliquer sur le pictogramme , en haut à droite de la page. Cette fonctionnalité est ouverte dès lors que le simulateur a été ouvert en sélectionnant un client (cf. supra).

Ensuite, les différents boutons des paramètres apparaissent.





« ENREGISTRER SOUS »

Cette fonction permet de sauvegarder la première simulation faite pour un client, puis de créer d'autres simulations sauvegardées (variantes de la simulation initiale).

« ENREGISTRER »

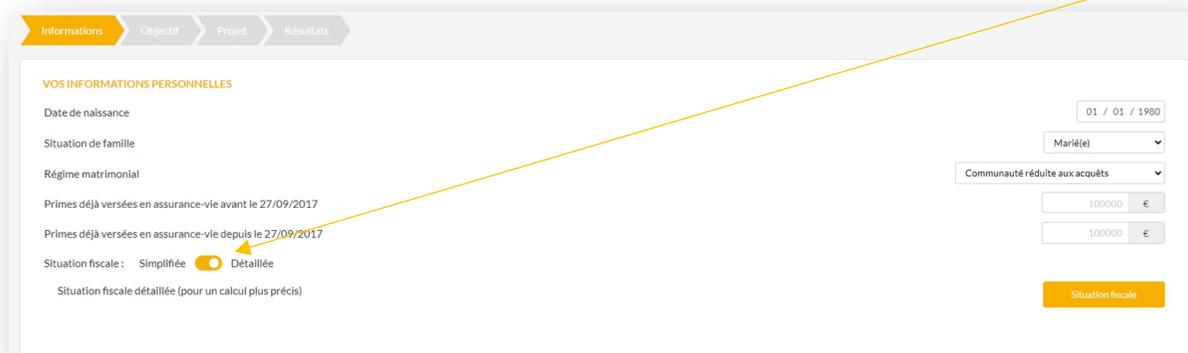
Cette fonction permet de sauvegarder des modifications sur la simulation en cours, sans créer une nouvelle simulation.

INFORMATIONS

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Cette première page reprend les données répertoriées sur la fiche client (à condition d'avoir accédé au simulateur à partir d'un client).

Vous pouvez compléter toutes les informations disponibles, notamment indiquer le montant des primes déjà versées en assurance-vie avant le 27/09/2017 ou depuis cette date. La situation fiscale peut être renseignée de manière simplifiée (en faisant glisser le curseur) ou de manière détaillée en cliquant sur le bouton « Situation fiscale ».



Informations Objectif Projet Résultats

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Date de naissance

Situation de famille

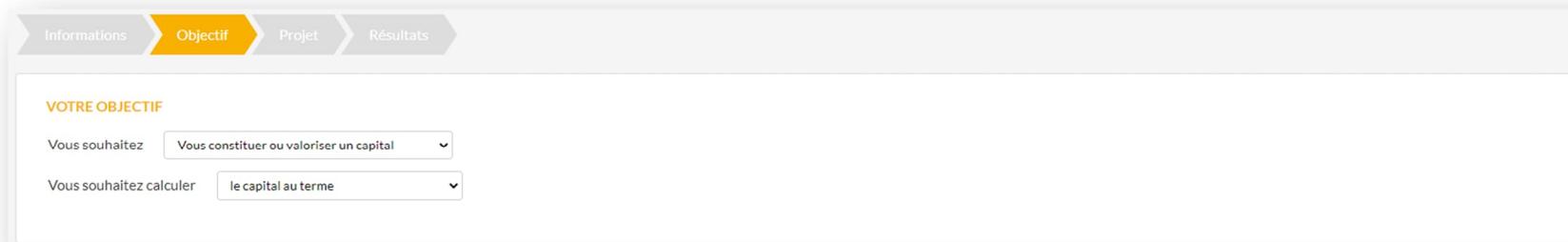
Régime matrimonial

Primes déjà versées en assurance-vie avant le 27/09/2017 €

Primes déjà versées en assurance-vie depuis le 27/09/2017 €

Situation fiscale: Simplifiée Détaillée

OBJECTIF



Informations Objectif Projet Résultats

VOTRE OBJECTIF

Vous souhaitez Vous constituer ou valoriser un capital

Vous souhaitez calculer le capital au terme

SELECTION DES OBJECTIFS

Vous avez le choix entre quatre objectifs :

- > **Vous constituer ou valoriser un capital :**
 - vous pouvez calculer **le capital au terme, le versement initial nécessaire** ou **les versements réguliers nécessaires**.
- > **Bénéficiaire de revenus réguliers immédiats :**
 - vous pouvez calculer le montant des retraits réguliers ou le versement initial nécessaire.

› **Bénéficiaire de revenus réguliers dans le futur :**

- vous pouvez calculer le montant des retraits réguliers, le versement initial nécessaire ou le versement régulier nécessaire.

› **Transmettre un capital :**

- vous pouvez calculer le capital au terme.

PROJET

VOTRE PROJET

Cet onglet permet de préciser les contours de l'investissement en assurance vie simulé. En fonction des objectifs définis à l'étape précédente, certains champs apparaîtront ou non. Par exemple, si votre client souhaite se « *constituer ou valoriser un capital* » et que vous souhaitez calculer « *le capital au terme* », alors l'outil vous demandera le montant du versement initial.

Ce qui ne sera pas le cas, fort logiquement, si l'objectif est de déterminer le versement initial, en fonction d'un besoin de revenus fixé en hypothèse de travail.

Nous explicitons ci-dessous certains des champs à remplir pour faciliter votre utilisation.

- › **Date de souscription** : attention, elle doit être postérieure au mois en cours.

- › **Durée de la simulation** : exprimée en années.

- › **Origine des fonds (apparaît dans le cas où le client est marié sous un régime communautaire)** : il est nécessaire de préciser si ce sont des biens propres ou commun afin que le moteur de recommandations puisse proposer les préconisations adaptées le cas échéant.



- › **Autres versements** : il est possible d'indiquer le montant des versements effectués de manière annuelle, mensuelle ou encore ponctuelle. Vous pouvez également limiter ces versements dans le temps en renseignant la période des versements.

En cliquant cette l'icône  , il vous est possible de visualiser en détail vos versements. Il est notamment possible de corriger le montant d'un ou plusieurs versements particuliers. En cliquant sur les flèches, il vous sera possible d'étendre le montant corrigé aux autres mois/années.

Autres versements : Non Oui

Versement(s) mensuel(s) annuel(s) ponctuel(s)

de jusqu'à

 €

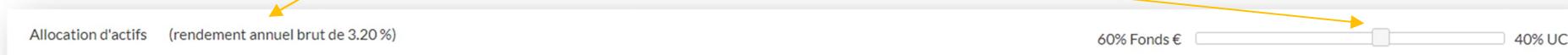
DÉTAILS DES VERSEMENTS PONCTUELS ET REVERSEMENTS LIBRES ×

Vous pouvez saisir les modifications que vous souhaitez apporter dans la colonne "Versement corrigés". La double flèche vers le bas vous permet d'appliquer automatiquement cette correction sur toutes les périodes suivantes.

Année	Versements avant correction	Versements corrigés	Versements retenus
09/2022	500 €		500 € 
10/2022	500 €		500 € 
11/2022	500 €	<input type="text" value="600"/>	600 € 
12/2022	500 €	600 €	600 € 
01/2023	500 €	600 €	600 € 

- › **Allocation d'actifs** : il est possible de faire varier l'allocation d'actifs (compartiment « fonds euros » / compartiment « unités de compte ») du contrat d'assurance vie.

Notre logiciel estime le rendement annuel brut de votre contrat selon les hypothèses de répartition retenues, que vous pouvez modifier en faisant glisser le curseur.



Les rendements des compartiments € et UC se fixent en table de paramètres.

› **Retrait(s) ponctuel(s)** : vous pouvez décider d'intégrer des retraits mensuels ou annuels sur le contrat d'assurance vie.

Attention, ces retraits doivent respecter des règles particulières :

- **La date de début des retraits réguliers doit être** : supérieure à la date de souscription, inférieure à la durée de la simulation, supérieure à la date de fin des versements périodiques et inférieures à la date de fin des retraits.
- **La date de fin des retraits réguliers doit être** : supérieure à la date de souscription, inférieure à la durée de la simulation et supérieure à la date de début des retraits.

Retrait(s) ponctuel(s) mensuels annuels



Appuyez sur ce bouton pour avoir accès aux montants des retraits ponctuels.

Appuyez sur la case pour indiquer le montant du retrait. Si ce retrait se répète de manière régulière dans le temps, vous pouvez appuyer sur les flèches afin de le dupliquer dans les cases suivantes. Vous pouvez évidemment modifier le montant des versements en fonction de la date.

DÉTAILS DES RETRAITS

Vous pouvez saisir les modifications que vous souhaitez apporter dans la colonne "Retraits corrigés". La double flèche vers le bas vous permet d'appliquer automatiquement cette correction sur toutes les périodes suivantes.

Année	Retraits avant correction	Retraits corrigés	Retraits retenus	
03/2040	0 €		0 €	↕
04/2040	0 €		0 €	↕
05/2040	0 €		0 €	↕
06/2040	0 €		0 €	↕
07/2040	0 €		0 €	↕
08/2040	0 €		0 €	↕
09/2040	0 €		0 €	↕
10/2040	0 €	<input type="text" value="200"/>	200 €	↕
11/2040	0 €	200 €	200 €	↕
12/2040	0 €	200 €	200 €	↕

Précédent 1 ... 20 21 **22** 23 24 Suivant

- › **Bénéficiaires en cas de décès** : il convient d'indiquer les bénéficiaires du contrat d'assurance vie.
La saisie du ou des bénéficiaire(s) est facultative. Si vous ne remplissez pas cette partie, cela ne bloquera pas le reste de la simulation.

Vous avez le choix entre quatre clauses bénéficiaires :

- **Mon conjoint, à défaut mes enfants...** : ajoutez un bénéficiaire, puis tapez son nom.



Informations > Objectif > Projet > Résultats

DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES

Clause bénéficiaire: Mon conjoint, à défaut mes enfants...

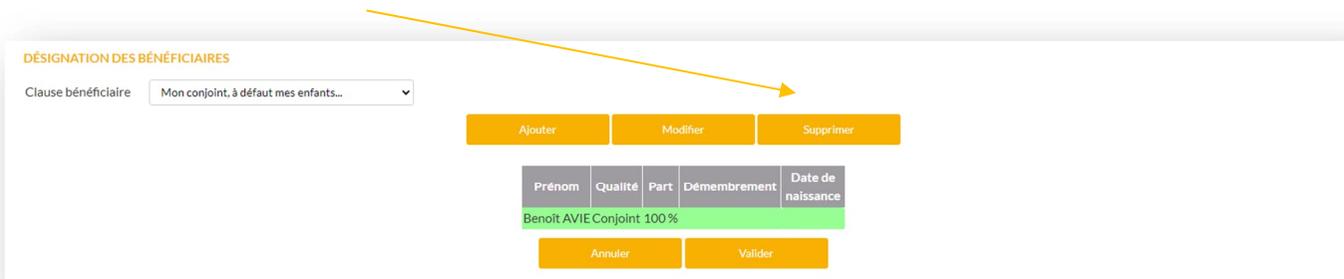
Ajouter Modifier Supprimer

Prénom	Qualité	Part	Démembrement	Date de naissance
Benoit	AVIE Conjoint	100 %		

Annuler Valider

*Pour supprimer un bénéficiaire, il convient d'appuyer sur sa case afin que cette dernière devienne verte.

Appuyez ensuite sur le bouton « Supprimer ».



DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES

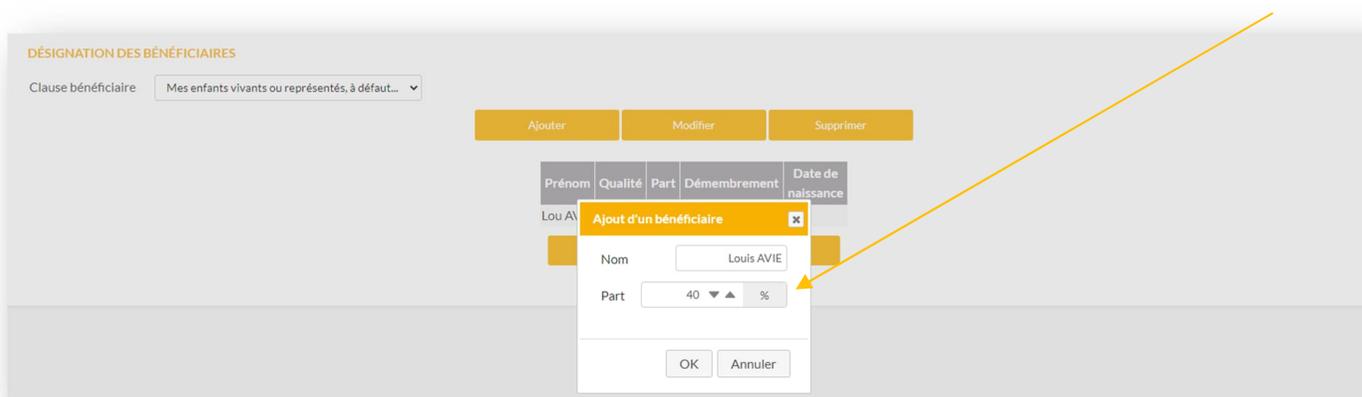
Clause bénéficiaire

Ajouter Modifier Supprimer

Prénom	Qualité	Part	Démembrement	Date de naissance
Benoit	AVIE Conjoint	100 %		

Annuler Valider

- **Mes enfants vivants ou représentés, à défaut...** : ajoutez un bénéficiaire, tapez son nom, indiquez la quote-part détenue.



DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES

Clause bénéficiaire

Ajouter Modifier Supprimer

Prénom	Qualité	Part	Démembrement	Date de naissance
Lou AVIE				

Ajout d'un bénéficiaire

Nom

Part %

OK Annuler

DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES

Clause bénéficiaire

Ajouter

Modifier

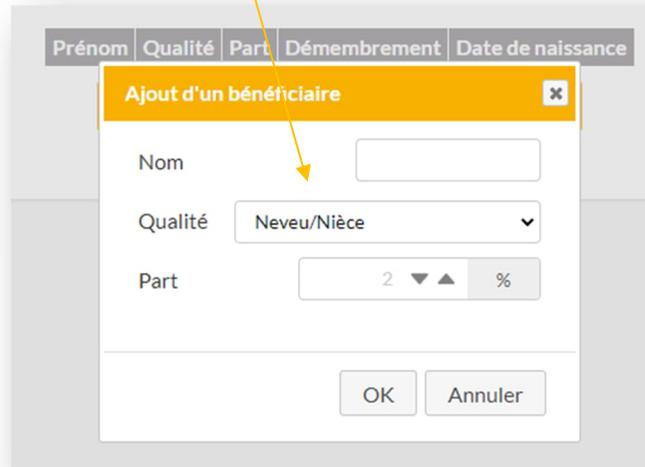
Supprimer

Prénom	Qualité	Part	Démembrement	Date de naissance
Lou AVIE	Enfant	40%		
Louis AVIE	Enfant	40%		

Annuler

Valider

- **Les bénéficiaires désignés, à défaut...** : en sélectionnant cette clause bénéficiaire, vous pouvez désigner toute personne bénéficiaire de vos contrats d'assurance vie (frère/sœur, neveu/niece...).



Prénom Qualité Part Démembrement Date de naissance

Ajout d'un bénéficiaire

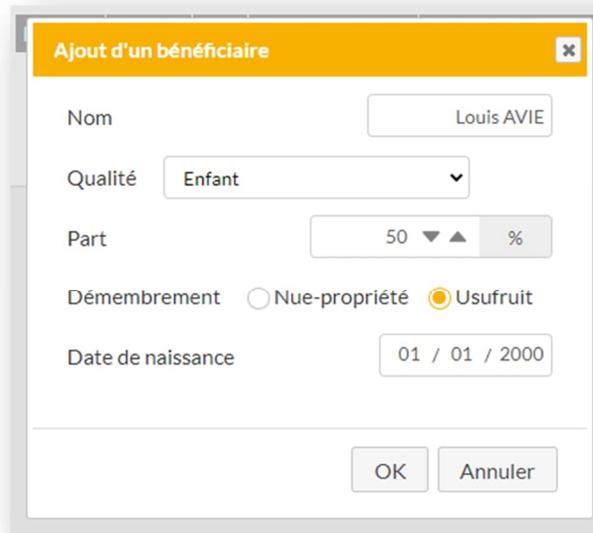
Nom

Qualité Neveu/Nièce

Part 2 %

OK Annuler

- **Démembrement de propriété** : vous pouvez saisir une assurance vie dont la clause bénéficiaire est démembrée. Il faut obligatoirement saisir le mode de détention (usufruit ou nue-propriété), ainsi que la date de naissance du bénéficiaire.



Ajout d'un bénéficiaire

Nom : Louis AVIE

Qualité : Enfant

Part : 50 %

Démembrement : Nue-propriété Usufruit

Date de naissance : 01 / 01 / 2000

OK Annuler

***Attention : peu importe la clause bénéficiaire choisie, il sera impératif que la somme totale des parts soit égale à 100%.**

RESULTATS FINANCIERS

Une fois toutes les hypothèses remplies, vous pouvez accéder à la page de résultats, accompagnée de graphiques.

EVOLUTION DE L'EPARGNE ACQUISE

L'évolution de l'épargne acquise vous permet d'avoir une vision du capital acquis à la fin de la durée de placement.

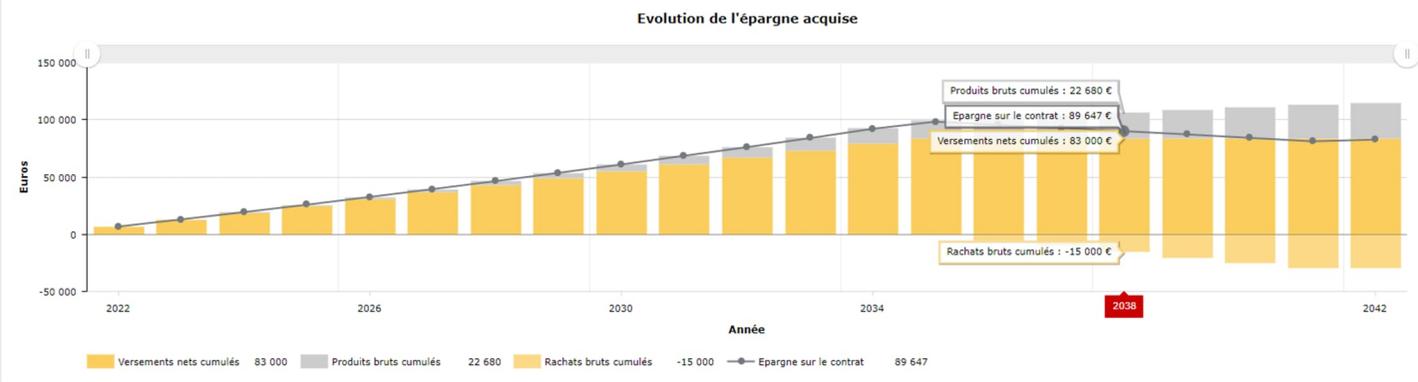
Vous accédez également au montant total des versements bruts, ainsi que le montant du capital perçu en cas de rachat total.

En plaçant la souris sur les points de la courbe, vous avez accès au montant :

- des versements nets cumulés ;
- des produits bruts cumulés ;
- des rachats bruts cumulés ;
- de l'épargne sur le contrat.

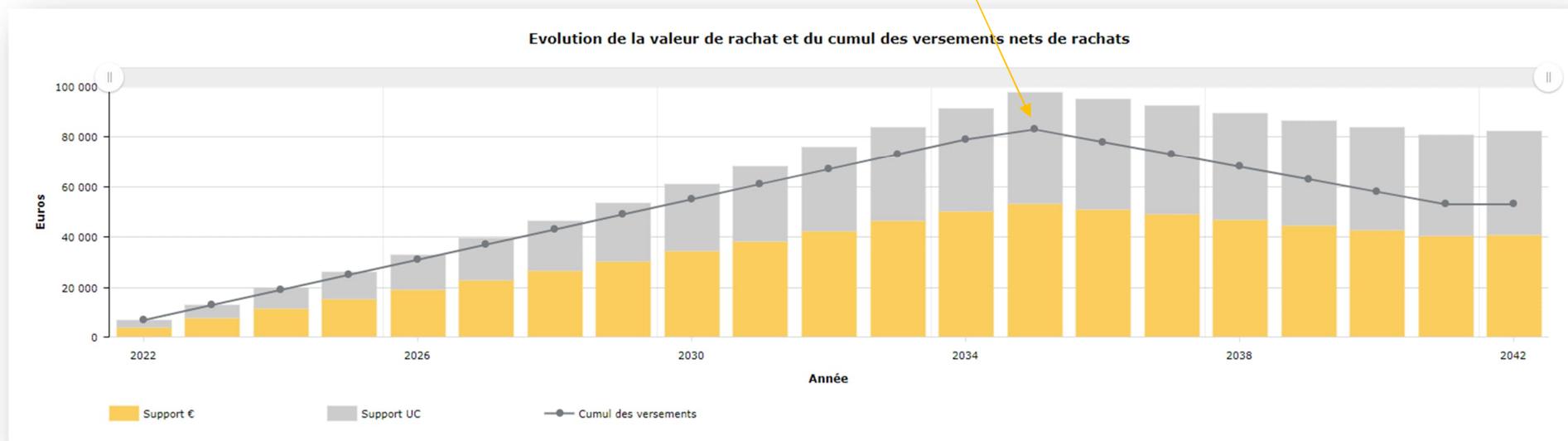
RÉSULTATS FINANCIERS

Au terme des 20 ans de votre placement, vous disposerez d'un capital de 82 381 € sur votre contrat. Le montant total des versements bruts est de 83 000 €. En cas de rachat total, le capital perçu sera de 78 292 €.



EVOLUTION DE LA VALEUR DE RACHAT ET DU CUMUL DES VERSEMENTS NETS DE RACHATS

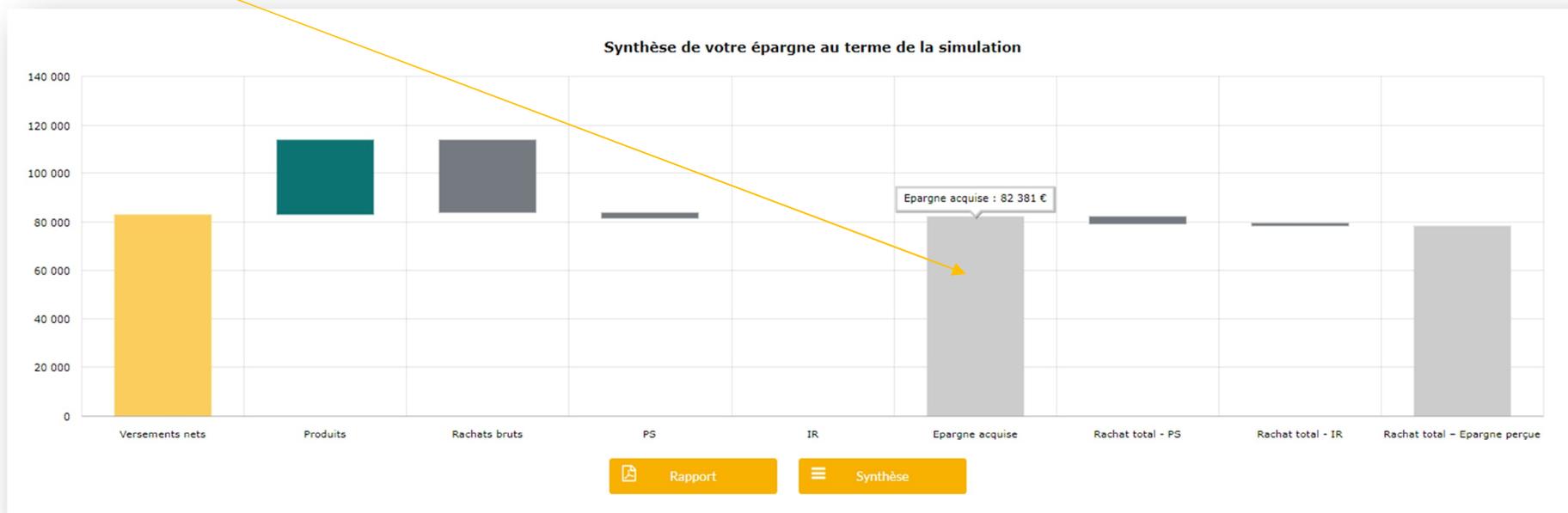
Cette partie vous permet de visualiser le cumul des versements nets de rachats et le montant relatif aux fonds en euros ou en unités de compte. Vous pouvez visualiser le détail année par année en maintenant l'appui sur les points de la courbe.



SYNTHESE DE VOTRE EPARGNE AU TERME DE LA SIMULATION

Ce dernier onglet vous permet de visualiser le détail de votre contrat d'assurance vie avec sa décomposition.

Placez le curseur de la souris sur chaque graphique afin de connaître le montant.



SYNTHESE

Vous pouvez également accéder à la synthèse des résultats en cliquant sur le bouton en bas de l'écran :



Une page s'ouvre et vous permet de connaître en détail la composition de l'épargne acquise ainsi que de l'épargne nette lors du rachat total.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS			
<i>Contrat d'assurance-vie multi-support souscrit le 01/09/2022 pour une durée de 20 ans.</i>			
<i>Epargne acquise</i>	82 381 €	<i>Epargne nette lors du rachat total</i>	78 292 €
- Total des versements bruts	83 000 €	- Prélèvements sociaux	3 057 €
- Total des rachats nets	29 152 €	- Prélèvement forfaitaire unique	0 €
- Total des produits bruts	30 770 €	- Impôt sur le revenu au barème	1 032 €

RESULTATS DETAILLES

Cette page vous donne accès au tableau détaillant année par année les versements, gains, retraits et valeur de rachat au 31 décembre de chaque année.

Objectif > ... > Résultats > **Résultats détaillés** > Suggestions

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Année	Versements		Gains				Retraits				Valeur de rachat			
	Bruts	Nets	€ Bruts	€ PB*	€ total Nets de PS	UC	Bruts	Option fiscale	IR	PS	Nets	€	UC	Total
2022	7 000 €	7 000 €	6 €	0 €	5 €	33 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	4 205 €	2 833 €	7 038 €
2023	6 000 €	6 000 €	31 €	9 €	33 €	165 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	7 838 €	5 398 €	13 236 €
2024	6 000 €	6 000 €	49 €	43 €	76 €	268 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	11 514 €	8 065 €	19 579 €
2025	6 000 €	6 000 €	68 €	69 €	113 €	374 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	15 227 €	10 840 €	26 067 €
2026	6 000 €	6 000 €	86 €	95 €	150 €	485 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	18 977 €	13 725 €	32 702 €
2027	6 000 €	6 000 €	105 €	121 €	187 €	601 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	22 764 €	16 726 €	39 490 €
2028	6 000 €	6 000 €	124 €	147 €	225 €	721 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	26 588 €	19 846 €	46 434 €
2029	6 000 €	6 000 €	143 €	174 €	263 €	846 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	30 451 €	23 092 €	53 543 €
2030	6 000 €	6 000 €	163 €	201 €	301 €	975 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	34 352 €	26 467 €	60 819 €
2031	6 000 €	6 000 €	182 €	228 €	340 €	1 110 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	38 292 €	29 978 €	68 270 €
2032	6 000 €	6 000 €	202 €	255 €	379 €	1 251 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	42 270 €	33 629 €	75 899 €
2033	6 000 €	6 000 €	222 €	283 €	418 €	1 397 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	46 289 €	37 425 €	83 714 €
2034	6 000 €	6 000 €	242 €	311 €	458 €	1 549 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	50 347 €	41 374 €	91 721 €
2035	4 000 €	4 000 €	262 €	339 €	498 €	1 700 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	53 245 €	44 674 €	97 919 €
2036	0 €	0 €	263 €	366 €	521 €	1 757 €	5 000 €	Neutre	0 €	109 €	4 891 €	51 069 €	44 128 €	95 197 €
2037	0 €	0 €	252 €	368 €	514 €	1 734 €	5 000 €	Neutre	0 €	122 €	4 878 €	48 922 €	43 523 €	92 445 €
2038	0 €	0 €	242 €	353 €	493 €	1 710 €	5 000 €	Neutre	0 €	135 €	4 865 €	46 790 €	42 857 €	89 647 €
2039	0 €	0 €	231 €	338 €	471 €	1 683 €	5 000 €	Neutre	0 €	148 €	4 852 €	44 674 €	42 127 €	86 801 €
2040	0 €	0 €	220 €	323 €	450 €	1 653 €	5 000 €	Neutre	0 €	161 €	4 839 €	42 572 €	41 331 €	83 903 €
2041	0 €	0 €	210 €	309 €	429 €	1 621 €	5 000 €	Neutre	0 €	173 €	4 827 €	40 486 €	40 467 €	80 953 €
2042	0 €	0 €	136 €	294 €	356 €	1 072 €	0 €	Neutre	0 €	0 €	0 €	40 842 €	41 539 €	82 381 €
Total	83 000 €	83 000 €	3 439 €	4 626 €	6 680 €	22 705 €	30 000 €	-	0 €	848 €	29 152 €	-	-	-

DETAIL DE CHAQUE CASE :

Gains € bruts : gains du support en euros pour l'année n résultant de la capitalisation sur la base du taux minimum garanti (TMG) indiqué dans les paramètres.

Gains € PB : gains du support en euros résultant de la participation aux bénéfices (PB). Cette dernière est affectée au contrat le 1er janvier suivant l'exercice au titre duquel elle est calculée. La PB indiquée l'année n est celle relative à l'exercice n-1.

Gains € totaux nets de PS : gains, après déduction des prélèvements sociaux (PS), résultant de la capitalisation sur la base du taux minimum garanti (TMG) pour l'année et de l'attribution au 1er janvier n de la participation aux bénéfices relative à l'année n-1.

Gains UC : gains relatifs aux unités de compte. Ils ne supportent les prélèvements sociaux que lors d'un rachat.

Retraits - Option fiscale : l'option fiscale appliquée est choisie automatiquement de telle sorte à minimiser le montant de l'imposition. "PFU" désigne le prélèvement forfaitaire unique. "IR" désigne l'option pour le barème progressif de l'impôt, celle-ci étant nécessairement globale pour l'ensemble des revenus mobiliers. « Neutre » signifie que l'option fiscale retenue est sans incidence sur le montant de l'impôt dû.

Retraits - IR : désigne l'impôt sur le revenu acquitté sur la quote-part de gains dans les retraits réalisés. Il est calculé selon l'option fiscale la plus avantageuse entre prélèvement forfaitaire unique et soumission au barème progressif.

Retraits - PS : désigne les prélèvements sociaux acquittés sur la quote-part, dans les retraits réalisés, des gains n'ayant pas déjà subi les prélèvements sociaux au fil de l'eau.



Valeur de rachat : il s'agit de la valorisation de l'épargne constituée. Elle est fournie au 31/12 de l'année et n'inclut donc pas la participation aux bénéfices due au titre de l'exercice concerné mais affectée au contrat le 1er janvier de l'exercice suivant.

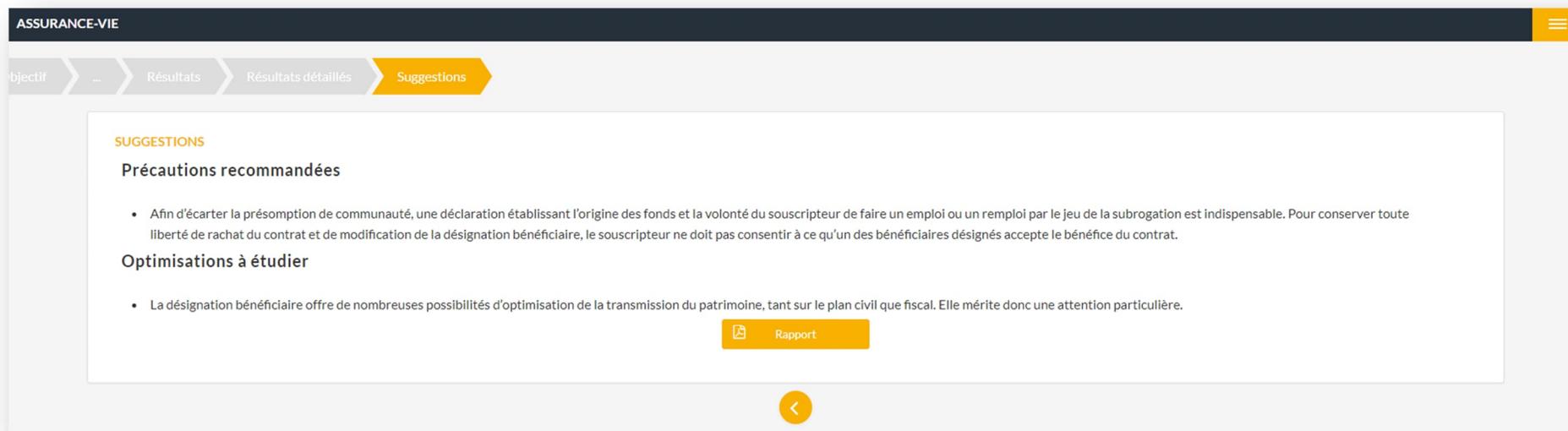
PFU : désigne le prélèvement forfaitaire unique sur les gains d'assurance vie. Il est de 12,8 % dans les huit premières années du contrat.

Au-delà de 8 ans, le taux applicable est de 7,5 % lorsque le montant total des primes versées par l'assuré sur l'ensemble des contrats d'assurance vie et de capitalisation n'excède pas 150 000 € au 31/12 de l'année précédant le rachat ; il est sinon de 7,5 % pour une quotité égale au rapport entre un montant de 150 000 € diminué du total des primes versées avant le 27/09/2017 d'une part et le total des primes versées après le 27/09/2017 d'autre part et de 12,8 % pour l'excédent.

A noter que l'abattement de 4 600 € (ou 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune) applicable au-delà de 8 ans s'impute prioritairement sur les gains bénéficiant du taux réduit de 7,5 %.

SUGGESTIONS

Ce dernier onglet vous propose des précautions ainsi que des optimisations à étudier en fonction du cas objet de la simulation.



The screenshot shows a software interface for 'ASSURANCE-VIE'. At the top, there is a dark header with the text 'ASSURANCE-VIE' and a yellow menu icon. Below this is a navigation bar with several tabs: 'Objectif', '...', 'Résultats', 'Résultats détaillés', and 'Suggestions'. The 'Suggestions' tab is currently selected and highlighted in yellow. The main content area is titled 'SUGGESTIONS' and contains two sections: 'Précautions recommandées' and 'Optimisations à étudier'. Each section has a bulleted list of advice. At the bottom of the content area, there is a yellow button labeled 'Rapport' with a document icon. Below the button is a yellow circular arrow icon pointing left.

ASSURANCE-VIE

Objectif ... Résultats Résultats détaillés **Suggestions**

SUGGESTIONS

Précautions recommandées

- Afin d'écartier la présomption de communauté, une déclaration établissant l'origine des fonds et la volonté du souscripteur de faire un emploi ou un remplacement par le jeu de la subrogation est indispensable. Pour conserver toute liberté de rachat du contrat et de modification de la désignation bénéficiaire, le souscripteur ne doit pas consentir à ce qu'un des bénéficiaires désignés accepte le bénéfice du contrat.

Optimisations à étudier

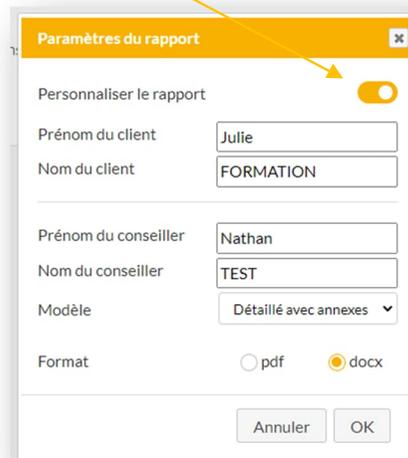
- La désignation bénéficiaire offre de nombreuses possibilités d'optimisation de la transmission du patrimoine, tant sur le plan civil que fiscal. Elle mérite donc une attention particulière.

Rapport

GENERATION DU RAPPORT

Le bouton « Rapport » est accessible à partir de la page des « Résultats » et jusqu'aux « Suggestions ». Il est possible de générer un rapport synthétique, détaillé ou détaillé avec annexes. Il est disponible en format pdf ou word. Nous vous conseillons le format word, dans le cas où vous souhaiteriez ajouter des éléments au rapport.

Vous pouvez personnaliser le rapport en faisant glisser le curseur vers la gauche.



Paramètres du rapport

Personnaliser le rapport

Prénom du client

Nom du client

Prénom du conseiller

Nom du conseiller

Modèle

Format pdf docx